

2022/.....

Parafe

ARRETE N° 60 /2022

OBJET : DELEGATION DE FONCTION / SIGNATURE A MONSIEUR CYRIL GHOZLAND, 4EME ADJOINT AU MAIRE.

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

VU le Procès-verbal général du scrutin du 28 juin 2020, portant renouvellement du Conseil Municipal ;

VU le Procès-verbal d'installation des membres du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18, et L.2122-20 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de donner délégation de fonction et de signature pour la période estivale à Monsieur Cyril GHOZLAND, 4^{ème} Adjoint au Maire ;

A R R E T E

Article 1er : Monsieur Cyril GHOZLAND, 4^{ème} Adjoint au Maire de la commune d'Ozoir-la-Ferrière est délégué pour signer, en lieu et place du Maire, concurremment avec lui, pour la période du 1^{er} aout au 7 aout 2022, tous les actes et documents ayant trait aux domaines suivants :

- ✓ Petite Enfance, vie scolaire et activités périscolaires,
- ✓ Elections,
- ✓ Etat-Civil,
- ✓ Affaires générales (débit de boissons, affaires militaires, attestation accueil et/ou de départ pour les étrangers, sorties de territoire, titres de rattachement)
- ✓ Administration générale (notes, correspondances, certification exécutoire, ...)
- ✓ Autorisations délivrées dans le cadre du droit des sols,
- ✓ Infraction en matière d'urbanisme,
- ✓ Ordonnancement des dépenses et des recettes.

Article 2 : Monsieur Cyril GHOZLAND est habilité à signer, en lieu et place du Maire, concurremment avec lui, et pour la période du 1^{er} aout au 7 aout 2022, tous les actes et documents relatifs à la désignation portée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et pourra être déféré au Tribunal Administratif dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- ✓ Monsieur le Procureur de la République près du TGI de Melun
- ✓ Madame la Trésorière Principal de Chelles
- ✓ Monsieur Cyril GHOZLAND.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 1^{er} juillet 2022

Le Maire,

Jean François ONETO.

